LES CAPSULES CNCD

CAPSULE #8

L'IA pour élargir la participation

Retour d'expérience du Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris

Alexandre FAURE, secrétaire délégué du conseil de développement, Métropole du Grand Paris
Anaëlle MOTTA, chargée de mission, Métropole du Grand Paris

15 octobre 2026

Coordination nationale des Conseils de développement

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Le Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris a expérimenté l'utilisation **d'un agent conversationnel oral reposant sur l'intelligence artificielle** pour faciliter la participation de ses membres aux travaux du collectif.

Cette expérimentation s'inscrit dans la continuité d'un groupe de travail consacré à l'intelligence artificielle, engagé fin 2024 à la suite d'une saisine du président de la Métropole. Les membres avaient notamment réfléchi aux effets de l'IA sur les relations entre les habitants et les services publics, ainsi qu'aux conditions d'une utilisation éthique et sobre de ces technologies.

Le CODEV a ensuite souhaité passer de la réflexion à la pratique :

COMMENT L'IA POURRAIT-ELLE CONCRÈTEMENT ACCOMPAGNER LES MEMBRES DANS LEURS TRAVAUX ?

Coordination nationale des Conseils de développement

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

L'expérimentation a été menée dans le cadre d'un groupe de travail consacré au vieillissement de la population, avec l'appui de l'entreprise Collaborative Ontology Development.

L'objectif n'était pas de remplacer les réunions ou les échanges entre les membres, mais de proposer un espace de participation complémentaire, accessible en dehors des temps de réunion.

Trois usages ont été testés :

s'informer et s'approprier un sujet :

permettre aux membres d'accéder aux connaissances et ressources nécessaires pour participer aux réflexions.

formuler des recommandations :

accompagner les membres dans l'expression et l'approfondissement de leurs propositions.

donner son avis sur le rapport final :

faciliter la relecture et la validation des recommandations, y compris pour les membres absents des réunions.

Coordination nationale des Conseils de développement

LA MÉTHODE : 3 PHASES D'EXPÉRIMENTATION

L'outil prenait la forme d'un agent conversationnel accessible depuis une application, avec lequel les membres pouvaient échanger oralement, comme lors d'une conversation téléphonique.



L'IA s'appuyait exclusivement sur un corpus documentaire sélectionné et fourni par le CODEV :
comptes rendus des réunions, présentations des intervenants et ressources complémentaires sur le vieillissement.

PHASE 1
S'informer et approfondir ses connaissances

PHASE 2
Construire des recommandations

PHASE 3
Valider le rapport final

Coordination nationale des Conseils de développement

PHASE 1 - S'INFORMER ET APPROFONDIR SES CONNAISSANCES

Durée : 3 semaines

Les membres pouvaient interroger librement l'IA sur les enjeux du vieillissement dans la Métropole du Grand Paris.

L'agent répondait aux questions et permettait d'approfondir progressivement les sujets abordés.

Ce qui a été observé :

- Des conversations parfois longues, jusqu'à 45 minutes.
- Des connexions à des horaires très variés, y compris en dehors des heures habituelles de réunion.
- La possibilité, pour le secrétariat du CODEV, de consulter les retranscriptions et de mieux identifier les préoccupations des membres.
- La production de synthèses des échanges, notamment sous forme de courts podcasts générés par l'IA.

PHASE 2 - CONSTRUIRE DES RECOMMANDATIONS

Durée : 2 semaines

Les membres étaient invités à présenter oralement une proposition ou une recommandation qu'ils souhaitaient soumettre aux élus ou aux services. L'IA reformulait leurs propos, vérifiait leur compréhension et posait des questions complémentaires pour les aider à préciser leur idée.

Les recommandations recueillies étaient ensuite synthétisées et intégrées par le secrétariat du CODEV aux comptes rendus et aux travaux du groupe.

Ce qui a été observé :

- Environ 15 membres ont utilisé l'outil sur les 120 membres du CODEV.
- Certaines contributions provenaient de membres qui n'avaient pas pu assister aux réunions consacrées aux recommandations.
- L'outil a permis de recueillir des propositions supplémentaires, sans modifier le fonctionnement habituel du groupe de travail.

Coordination nationale des conseils de développement

PHASE 3 - VALIDER LE RAPPORT FINAL

période : été 2026

L'agent conversationnel disposait cette fois uniquement du contenu du rapport élaboré par le secrétariat du CODEV.

Il présentait successivement les recommandations et demandait aux membres :

- S'ils étaient d'accord ou non avec leur formulation.
- S'ils souhaitaient apporter des précisions ou des commentaires.

Cette dernière phase a permis de vérifier que le rapport reflétait bien les échanges et les positions exprimées par les membres.



À noter : l'IA recueillait des avis individuels. Le travail de synthèse, d'identification des consensus et de prise en compte des désaccords restait assuré par le secrétariat du CODEV.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Un outil pour prolonger la participation au-delà des réunions

C'est le principal intérêt identifié par le CODEV : l'IA permet aux membres de contribuer au moment qui leur convient, sans dépendre exclusivement du calendrier des réunions.

Elle peut ainsi faciliter la participation de personnes ayant des contraintes professionnelles, personnelles ou de disponibilité.

Un complément, mais pas un substitut à l'animation humaine

L'expérimentation a également montré une limite importante : les utilisateurs de l'IA étaient principalement des membres ayant participé à au moins une réunion du groupe de travail.

L'outil n'a donc pas permis, à lui seul, de mobiliser des membres totalement absents des échanges collectifs.



Le CODEV en tire un enseignement essentiel : l'IA fonctionne d'autant mieux qu'elle s'inscrit dans une démarche déjà animée et accompagnée. Elle ne remplace ni la médiation, ni les échanges collectifs, ni le travail de mobilisation des membres.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

L'importance de maîtriser les données utilisées

Le CODEV a fait le choix de limiter l'IA à un corpus documentaire précisément défini, sans recherche complémentaire sur internet.

Cette approche présente plusieurs intérêts :

- Garder la maîtrise des informations utilisées.
- S'appuyer sur les mêmes ressources que celles partagées en réunion.
- Limiter les risques liés à des informations extérieures non vérifiées.
- Rechercher une utilisation plus sobre de l'intelligence artificielle.

Des limites techniques et financières à anticiper

L'expérimentation a également fait apparaître plusieurs points de vigilance :

- La qualité des échanges oraux : les bruits environnants peuvent perturber la compréhension de l'IA et provoquer des réponses inadaptées.
- La fiabilité des formulations : certaines synthèses peuvent comporter des formulations imprécises, notamment liées au traitement linguistique.
- Le coût : le partenariat expérimental a représenté 10 000 € HT sur un an, un investissement important pour un Conseil de développement.
- Les contraintes administratives : la contractualisation avec une jeune entreprise innovante peut se heurter aux délais et procédures des collectivités.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Achevée en septembre 2026, l'expérimentation a convaincu le CODEV et les services métropolitains de l'intérêt d'approfondir cette démarche.

Des réflexions sont engagées avec le service en charge du numérique et de l'innovation et le service en charge du dialogue citoyen pour envisager, en 2027, la mise à disposition d'un outil similaire :

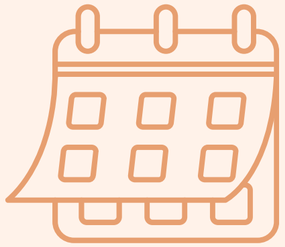
- Aux communes de la Métropole souhaitant compléter leurs dispositifs de participation citoyenne.
- Aux services métropolitains, notamment dans le cadre de démarches de révisions de documents d'urbanisme qui sont en cours comme la révision du SCoT par exemple.

L'expérience du CODEV pourrait ainsi contribuer au développement de nouveaux usages de l'IA au service de la participation citoyenne à une échelle plus large.

VISIONNEZ LE REPLAY



PROCHAINE CAPSULE



Capsule #9

7 décembre 2026 - 12h00 à 12h30

Renforcer sa place auprès des élus à l'occasion de son renouvellement

L'expérience du Conseil de développement du Pays de Montbéliard Agglomération

Coordination nationale des Conseils de développement